

*Initiatives ministérielles*

assurances que le ministre veut donner aux autres députés et à moi ne me suffisent pas.

Justement, cela devrait nous inciter à examiner la question d'encore plus près parce que le gouvernement est trop enclin à céder des pouvoirs aux provinces, ce qui diminue d'autant la capacité du gouvernement fédéral et du Parlement du Canada d'adopter des lois dans l'intérêt de l'ensemble des Canadiens.

La question du développement régional qui a fait l'objet d'un débat devant le comité mixte spécial sur la Constitution me préoccupe tout particulièrement.

Le développement régional est justement l'une des raisons d'être du système de péréquation. Les paiements de péréquation du gouvernement fédéral servent à aider les provinces défavorisées sur le plan régional, à assurer des services sociaux, à attirer des investissements et des industries ainsi qu'à permettre à la population de ces provinces de profiter d'un niveau de revenus et de services suffisant pour créer la richesse et les emplois nécessaires à l'abolition des disparités régionales qui existent toujours en ce pays.

L'un des aspects qui m'inquiètent dans le document du comité mixte, c'est que, selon le rapport majoritaire, la responsabilité du développement régional serait transférée aux gouvernements provinciaux. En fait, le gouvernement fédéral n'aurait plus l'autorité qu'il doit avoir en vertu de la Constitution et qu'il devrait avoir en sa qualité de gouvernement national, s'il veut protéger les intérêts de tous les Canadiens dans certains domaines précis du développement régional.

À titre de gouvernement national, le gouvernement devrait sauvegarder les intérêts de tous les Canadiens et particulièrement des Canadiens qui vivent dans les régions du pays qui sont défavorisées ou moins favorisées économiquement. Ces situations varient au cours des ans, et les facteurs qui les influencent changent.

• (1820)

Dans la région atlantique du Canada, nous avons toujours souffert du fait que nous vivons dans une partie du pays où le patrimoine n'est pas comparable à celui des provinces plus riches comme l'Ontario, la Colombie-Britannique et l'Alberta.

Par conséquent, nous avons toujours dû accepter de recevoir des paiements d'assurance-chômage plus élevés et des paiements de transfert plus élevés tout en tentant de restructurer nos économies et de former une base économique qui nous permettrait de devenir des collaborateurs du gouvernement fédéral et des Canadiens en contribuant sous forme de paiements de péréquation.

Nous avons besoin, dans le Canada atlantique plus que nulle part ailleurs, d'un gouvernement central fort capable de prendre des mesures favorisant le développement régional et disposant des pouvoirs nécessaires pour agir dans les domaines qui ont une influence sur le développement régional, de façon à ce que les activités économiques soient réparties dans le pays de manière à contrer notre faiblesse naturelle par rapport au reste du Canada.

D'une certaine façon, je suis heureux que la mesure législative, qui a été présentée aujourd'hui, ne prolonge que de deux ans les arrangements actuels et ceux que le ministre des Finances a négociés avec les provinces.

Espérons qu'à ce moment-là, nous aurons un gouvernement libéral qui sera en mesure de redresser la barre et d'arrêter l'épouvantable érosion des pouvoirs du gouvernement fédéral qui, depuis huit ans, peut de moins en moins prétendre agir au nom de tous les Canadiens.

Avec un gouvernement qui aura la volonté de le faire et la volonté d'agir en faveur des régions les moins prospères, nous pourrions permettre au gouvernement national d'agir enfin au nom de tous les Canadiens de façon décisive et déterminée.

Notre système de transferts de péréquation sera à cette image, et nous n'hésiterons pas à affirmer cette responsabilité que nous donne la Constitution et qui doit être renforcée par un engagement de la part du gouvernement fédéral et appuyée par les ressources nécessaires pour s'en acquitter.

C'est en gros ce que je pense de cette mesure législative que je n'ai pas encore pu étudier en détail, particulièrement en ce qui a trait aux arrangements en vue de l'harmonisation des régimes fiscaux avec ceux des provinces.

Je sais que le gouvernement aimerait se vanter de ce que la TPS va être harmonisée avec la fiscalité des diverses provinces. Ce n'est pourtant pas quelque chose dont il devrait être fier. Il devrait avoir honte d'avoir